



Municipalité de  
Sainte-Anne-de-Sabrevois

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 901-3

### ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, qu'à la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le lundi 4 mai 2026 à 19h00, à l'hôtel de ville situé au 1218, route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois, le conseil procédera à l'adoption du règlement suivant :

#### OBJET DE LA CONSULTATION

**Règlement numéro 901-3 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.**

**« Ce règlement a pour objet de remplacer le code actuellement en vigueur afin de se conformer aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, notamment à la suite de l'élection générale municipale du 2 novembre 2025 et des modifications législatives applicables. »**

Le règlement prévoit notamment :

- les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique;
- les règles de conduite applicables aux membres du conseil;
- les règles relatives aux conflits d'intérêts, à la réception d'avantages, à l'utilisation des ressources de la Municipalité et aux renseignements privilégiés;
- l'interdiction de toute forme de harcèlement et l'obligation de maintenir un climat de travail sain et respectueux;
- l'obligation pour les élus de suivre la formation obligatoire en matière d'éthique et de déontologie.

#### AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion du règlement numéro 901-3 : 7 avril 2026  
Adoption du projet de règlement numéro 901-3 : 7 avril 2026

En conséquence, une **consultation publique se tiendra le lundi 4 mai 2026 à 19h00** à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Sabrevois, au 1218, route 133. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

#### **Consultation du règlement**

Le règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 1218, route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois, J0J 2G0, durant les heures d'ouverture habituelles, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Anne-de-Sabrevois, ce 15 avril 2026.

Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier

#### **Certificat de publication**

Je, soussignée, Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier, demeurant à Sainte-Anne-de-Sabrevois, déclare que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le conseil entre 8h et 16h le 15 avril 2026.

Le 15 avril 2026.  
Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier